

M. CRAWFORD : J'ai entrepris de démontrer que le gouvernement conservateur a conclu avec des sociétés de colonisation vingt-six marchés dont les conditions n'ont jamais été respectées. Il a immobilisé pendant des années des millions d'acres de terre ; il a cédé des centaines de mille acres à des gens qui ne lui ont pas procuré de colons. Il a établi une réserve de 2,842,742 acres au profit de ces sociétés ; il leur a vendu 1,421,371 acres, et a reçu à compte \$731,783.92, ayant fait des remises jusqu'à concurrence de \$204,000 pour des colons qui ne se sont jamais établis sur ces terres. Non content de leur vendre ces terres \$1 par acre, il a alloué à ces sociétés une somme de \$322,158.56 à titre d'indemnité de voyages, de frais d'annonce et de bureau, etc. Des vingt-six sociétés ainsi liées par un arrangement, neuf n'ont pas établi un seul colon sur leurs terres et dix-sept en ont établi une poignée. Au cours du présent débat, quelqu'un a déclaré qu'elles ont attiré 1,243 colons ; mais je crois être en état de démontrer que cette assertion même n'est pas prouvée. Le marché fixait à \$160 l'amende que les sociétés auraient à payer pour chaque colon qu'elles négligeraient d'établir, mais le Gouvernement n'a jamais fait observer cette condition.

Au fait, ce n'est pas \$2 ni \$1 mais quatre-vingt-cinq cents l'acre que nos adversaires ont vendu ces terres, ce qui nous démontre le peu de valeur qu'ils attachaient à cette époque aux prairies du Nord-Ouest. Un simple calcul nous convaincra que chaque colon que ces sociétés de colonisation étaient censées établir coûtait \$423 à l'Etat. Pour vous faire voir ce qui se passait, je vous dirai que l'une de ces compagnies terriennes a reçu du Gouvernement \$12,436 à titre d'appointements ainsi que des allocations de voyage, frais de transport, d'entretien des chemins, de bureau, de timbres-poste, de télégrammes, le tout se chiffrant par \$17,700. Cette même compagnie a obtenu 25,215 acres de terres à un prix qui équivalait à 85 cents par acre. Je citerai un autre exemple, celui d'un nommé Purcell qui fit affaires avec le Gouvernement. Mon seul but est de faire voir comment nos amis les conservateurs se comportaient à l'égard de ces terres et de la colonisation, quel respect ils avaient pour leurs engagements et combien il leur sied peu de critiquer la politique d'immigration du présent gouvernement. Voici un extrait d'un rapport au conseil en date du 12 novembre 1888 :

Dans le règlement effectué avec les autres sociétés de colonisation dont les comptes avec l'Etat ont été arrêtés, aucun intérêt accru sur les versements faits au Gouvernement n'a été admise.

Et le ministre ne saurait recommander de se départir de cette règle dans le présent cas.

Vous verrez comme ils étaient d'accomplissement.

M. CRAWFORD.

Toutefois, M. Purcell représente qu'il a fait venir d'Irlande au Nord-Ouest environ trente familles sans compter quelques personnes isolées qui ont été attirées ailleurs par des agents d'autres compagnies.

Voici un aveu sincère de ce fait qu'ayant amené au pays un certain nombre d'émigrés, ceux-ci ne se sont pas fixés sur ces terres, mais ont été attirés ailleurs par des agents d'autres compagnies, et il fait à ce sujet une déclaration solennelle disant :

Il faudrait au moins \$7,000 pour l'indemniser de ses démarches, travaux et dépenses au sujet de ces terres et que le ministre est d'avis qu'en effectuant un règlement avec M. Purcell, il faudra faire entrer ces dépenses en ligne de compte. Si M. Purcell avait réussi à retenir les colons qu'il avait amenés, il aurait eu le droit de recevoir une allocation de \$160 par tête.

D'après le premier contrat, il devait toucher cette somme, s'il établissait un certain nombre de colons, mais il l'obtient bien qu'il n'en ait établi aucun.

Et une partie de ses dépenses calculée d'après le règlement effectué avec les autres compagnies.

Pourtant, de l'aveu même de M. Purcell, il n'a point établi de colon sur ces terres. Cependant, il veut obtenir \$7,000 pour ses dépenses.

Lors du règlement effectué avec MM. Scott et Hay, ceux-ci firent une réclamation pour quarante colons. ...

Vous verrez que MM. Scott et Hay prétendaient avoir établi quarante colons et j'appelle votre attention sur la manière dont ils ont voulu le prouver. Ce n'est pas une preuve que celle qu'ils ont donnée.

... qu'ils avaient reçus et qu'ils étaient prêts à recevoir, mais ils ont seulement pu établir qu'ils avaient acheté dix-huit billets de passage de l'agent du Grand-Tronc, à Forest (Ontario).

La seule preuve qu'environ 40 colons se sont fixés sur les terres de MM. Scott et Hay, c'est que ceux-ci ont établi d'une manière quelconque qu'ils avaient acheté dix-huit billets de passage à Forest (Ontario), non pour des immigrants, mais pour de bons cultivateurs de l'Ontario qui étaient en état de faire les frais du voyage. Ils ont assurément acheté leurs billets, et rien ne prouve que ces dix-huit colons, qui ont acheté des billets à Forest (Ontario), se soient fixés sur les terres de cette compagnie. Tels étaient les agissements de nos amis de l'opposition, lorsqu'ils étaient au pouvoir. Il ajoute :

Sur la proposition de l'ancien ministre de l'Intérieur, on leur permit de compter la moitié de ce nombre.

C'est-à-dire qu'ils touchèrent \$160 par tête pour vingt colons sur la seule preuve qu'ils avaient acheté dix-huit billets de passage à Forest (Ontario).

En vertu du même principe, on aurait pu allouer à M. Purcell \$160 par tête pour quinze colons, ce qui équivalait à \$2,400.